

L'ajournement

Je suis particulièrement affecté par le manque d'action du gouvernement parce que dans la nuit d'août 1988, j'ai été moi-même évacué de Saint-Basile-le-Grand à cause de l'incendie des BPC. C'était une véritable catastrophe cette nuit-là, et pour plusieurs semaines après, plusieurs personnes ont perdu beaucoup d'argent. Ils ont eu beaucoup d'angoisse, mais pendant cette période-là le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports, du ministère de l'Environnement et même du premier ministre, ils ont eu l'assurance que ce gouvernement allait régler l'affaire de Saint-Basile-le-Grand, allait régler la question des BPC à travers le Canada et allait vraiment régler les problèmes de l'environnement, si on pouvait lui faire confiance en le faisant élire pour un deuxième mandat. Cela c'était en 1988.

Monsieur le Président, chez nous, au Québec, on a un chansonnier qui s'appelait Félix Leclerc. Il est mort aujourd'hui, mais dans une de ses chansons il disait: «la veille des élections, le candidat m'appelait son fiston, le lendemain des élections, il ne connaissait même pas mon nom.» Les gens du Québec et je pense que les gens du Canada ont un peu ce sentiment qu'après avoir fait toute sa campagne électorale en 1988 sur la protection de l'environnement, ce gouvernement a oublié ses promesses. Donc, c'est pour cela quand j'ai posé la question au premier ministre il y a quelques semaines j'ai dit que le gouvernement en matière d'environnement semble être «grand parleur mais petit faiseur».

Je parle sur le plan national alors que plusieurs groupements nationaux de protection de l'environnement se sont plaints du manque d'action du gouvernement dans le domaine de l'environnement, mais aussi dans ma circonscription de Chambly nous avons une rivière qui s'appelle la rivière Richelieu, qui est toute polluée. Nous avons, comme je vous l'ai dit, les BPC qui attendent toujours un leadership du gouvernement fédéral pour nous aider à traiter nos BPC et un leadership qui peut travailler conjointement avec le gouvernement provincial pour nous aider à traiter les différents déchets toxiques dans notre Québec.

• (1825)

J'aimerais bien mettre l'accent sur un point qui est très important ces jours-ci puisque nous parlons du lac Meech et des autres crises constitutionnelles. Les gens de Québec attendent la preuve qu'on peut avoir un fédéralisme rentable, un fédéralisme dans lequel on peut travailler conjointement, le fédéral avec le provincial, pour régler les problèmes graves. Jusqu'à présent, monsieur le Président, on n'a pas vu cette preuve, et cela fait déjà deux ans.

Une dernière anecdote que j'aimerais faire—et il y a bien maintenant huit semaines que je suis ici comme député de Chambly—j'ai fait campagne pendant deux

ans pour devenir député de Chambly, et un des points que j'ai toujours souligné, c'était que le gouvernement n'a pas fait assez pour l'environnement dans Chambly. Mon Dieu que j'ai eu des visites de ministres de toutes sortes, de ministres de l'Environnement, le premier ministre, deux fois, et de différents ministres provinciaux. Tous ces ministres, du côté du gouvernement fédéral, ont dit: on va régler cela, il faut nous faire confiance encore quelques semaines, parce que le ministre de l'Environnement va vous dévoiler un beau plan qui va s'attaquer à vos problèmes. Mais imaginez-vous le plan! Ce n'était pas un plan vert, mais c'était un plan vide, monsieur le Président. C'est pour cette raison que, aujourd'hui, je dis que ce gouvernement, en ce qui a trait au secteur de l'environnement, c'est un grand parleur, mais un petit faiseur.

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Tout d'abord, j'aimerais féliciter l'honorable député pour sa victoire aux dernières élections partielles dans la circonscription de Chambly.

[Traduction]

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à la Chambre au nouveau député. C'est la première occasion que j'ai de le faire. Je suis heureux de son intérêt pour les questions environnementales. J'attends sa participation aux débats qui auront lieu dans les mois et les années à venir.

Le député a parlé des réalisations du gouvernement. Je voudrais préciser une chose ou deux. Depuis l'élection du gouvernement en 1984, il y a eu plusieurs réalisations marquantes. Le temps ne me permet pas de les citer toutes, je me limiterai donc à deux ou trois.

Il y a l'accord sur les pluies acides en vertu duquel le gouvernement fédéral et les sept provinces les plus à l'est ont accepté de réduire de 50 p. 100, par rapport à 1980, leurs émissions de dioxyde de soufre, d'ici 1994. Je suis heureux que nous ayons fait beaucoup de progrès à ce sujet.

J'attends également avec impatience la signature d'un accord avec les États-Unis au sujet de la réduction des pluies acides, sachant quelle importance vitale cela revêt pour l'ensemble du Canada. J'imagine que c'est particulièrement important pour la circonscription du député.

J'aimerais également parler de la signature du protocole de Montréal relatif à la couche d'ozone. Je pense que nous savons tous ici à la Chambre que les rejets de CFC se sont révélés extrêmement nocifs. L'existence du trou de l'Antarctique est bien connue. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que même en prenant les mesures tout à fait considérables qui sont prévues, c'est-à-dire la réduction virtuelle des émissions de CFC d'ici l'an 2000, les quantités résiduelles de CFC dans l'atmosphère vont continuer de menacer l'humanité pendant les cent années suivantes. Voilà qui donne le frisson et montre à quel point il est indispensable pour le Canada et pour toute la commu-